

Du côté de **GUERMANTES**

N°3 - Mai / Juin 2018

SOMMAIRE

Pages 1-2-3-4
Vie locale

Pages 5-6
Événements

Page 7
Reportages

Pages 8-9
Associations

Page 10
Social

Page 11
Infos diverses

Extrait du compte-rendu du Conseil Municipal du 1^{er} mars 2018

PRÉSENTS : Denis MARCHAND, Jacques COURPOTIN, Alain DE MONTEIRO, Véronique FONTAINE, Michèle GASTAUD, Gérard LEUX, Annie LUTTENAUER, Pierre POMMIER, Michel POYAC, Jean-Philippe RAFFOUX et Patricia ROMAN

ABSENTS EXCUSÉS : Nathalie BILLY qui a donné pouvoir à Jacques COURPOTIN, Guy JELENSPERGER qui a donné pouvoir à Véronique FONTAINE, Arame KONATE qui a donné pouvoir à Michèle GASTAUD et Annie VIARD qui a donné pouvoir à Denis MARCHAND

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

MODIFICATION DES MODALITES DE LOCATION DE L'ESPACE MARCEL PROUST

A la majorité des voix : 1 contre (Guy Jelensperger) décide de modifier les montants de la location de l'Espace Marcel Proust comme suit :

- 300 € pour les Guermantais,
 - 800 € pour les extérieurs et pour les Guermantais à partir du 2^{ème} contrat de location dans l'année civile,
 - 1 500 € pour la caution,
- d'inclure dans le contrat une clause de dédommagement d'un montant de 150 € qui sera retenu en cas de non remise en état de propreté des locaux mis à leur disposition et indique que ces montants seront applicables sur les contrats signés à compter du 1^{er} avril 2018.

APPROBATION DU RAPPORT DE CHARGES DE LA CLECT DU 24 NOVEMBRE 2017

A l'unanimité approuve le rapport de charge de la CLECT (commission locale d'évaluation des transferts de charges) en date du 24 novembre 2017.

CONVENTION D'ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DU SDESM POUR LA MAINTENANCE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

A l'unanimité décide d'adhérer au groupement de commandes du SDESM pour la maintenance de l'éclairage public.

TRAVAUX SUR LE RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC RUE ANDRE GIDE ET AVENUE CHARLES PEGUY – CONVENTION FINANCIERE ET DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE AU SDESM

Le Maire rappelle la volonté de la commune de séparer le réseau d'éclairage public desservant simultanément les points lumineux des communes de Guermantes et de Conches-sur-Gondaire au Val Guermantes, pour mettre fin aux problèmes de pannes et de gestion de la maintenance du réseau par lesdites communes.

A l'unanimité approuve le programme de travaux et les modalités financières et délègue la maîtrise d'ouvrage au SDESM.

Extrait du compte-rendu du Conseil Municipal du 12 avril 2018

PRÉSENTS : Denis MARCHAND, Nathalie BILLY, Jacques COURPOTIN, Alain DE MONTEIRO, Véronique FONTAINE, Michèle GASTAUD, Arame KONATE, Gérard LEUX, Annie LUTTENAUER, Pierre POMMIER, Jean-Philippe RAFFOUX, Patricia ROMAN, Annie VIARD

ABSENTS EXCUSÉS : Guy JELENSPERGER qui a donné pouvoir à Véronique FONTAINE et Michel POYAC

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

TAUX D'IMPOSITION 2018

Il est rappelé que les taux s'appliquent sur une base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat. Afin de mener à bien les projets à venir, il a été proposé en commission des finances d'augmenter les taux d'imposition.

A la majorité des voix : 3 contre (Véronique Fontaine, Guy Jelensperger et Jacques Courpotin) approuve les

nouveaux taux d'imposition 2018 comme suit :

TAXES	TAUX 2017	TAUX 2018
HABITATION	10.14	10.65
FONCIER BATI	21.02	22.07
FONCIER NON BATI	53.01	55.66

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2018

A la majorité des voix : 2 abstentions (Véronique Fontaine et Guy Jelensperger) vote l'attribution des subventions pour un montant total de 8 470 €.

BUDGET PRIMITIF 2018

A la majorité des voix : 2 contre (Véronique Fontaine et Guy Jelensperger) vote le budget primitif 2018 qui s'équilibre comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	901 809,00 €	901 809,00 €
INVESTISSEMENT	227 439,00 €	227 439,00 €

L'intégralité de ces procès-verbaux est consultable, après approbation, sur www.guermantes.fr



Budget primitif

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles, soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La note de présentation 2018 est disponible sur le site internet de la commune www.guermantes.fr



Jeudi 22 mars 2018, en séance extraordinaire,

l'assemblée a élu Jean-Louis Thieriot à la présidence du Conseil Départemental de Seine et Marne ainsi que les 13 vice-présidents.

Plus d'infos sur :

www.seine-et-marne.fr





Troc et Pucés de Guermantes

6
MAI

Rappels des dates d'inscription en mairie :

- vendredi 4 mai de 16h à 19h
- samedi 5 mai de 10h à 12h

Documents indispensables sans lesquels l'inscription ne sera pas validée : pièce d'identité et justificatif de domicile, chèque de caution de 10 € et montant dû pour l'emplacement (par chèque également).

Tous les tarifs sont disponibles sur www.guermantes.fr

Avis aux Riverains :

→ **La circulation sera interdite sur la RD217 bis de la rue Chevret jusqu'au rond point en direction de Jossigny le dimanche 6 mai 2018.** Des déviations seront mises en place et le stationnement sera interdit sur les deux côtés de ces voies pour permettre le passage des véhicules et notamment du bus.

→ **Les propriétaires des véhicules stationnés rue de la Madeleine, allée du Temps Perdu et allée du Clos Charon sont priés de bien vouloir retirer leur véhicule la veille au soir afin de ne pas gêner l'installation des stands.** Toute voiture laissée sur le lieu sera enlevée par la Police. Nous vous remercions de votre compréhension.

Location de l'Espace Marcel Proust

A compter du 1^{er} avril 2018, les tarifs changent :

- 300 € : Guermantais (1^{ère} location)
- 800 € : Guermantais à partir du 2^{ème} contrat de location (dans l'année civile)
- 800 € : habitants extérieurs

ainsi que le montant des cautions :

- 1 500 € versés par chèque au moment de la remise des clés de la location effectuée en mairie
- 150 € versés au moment de la remise des clés de la location et qui seront perçus en cas de non remise en état de propreté les locaux mis à disposition.



La révision du SCOT, suite ...

Les **grandes orientations d'aménagement du territoire de Marne et Gondoire** sont définies pour les années à venir par un document d'urbanisme et de planification qui s'appelle le SCOT, **Schéma de Cohérence Territoriale**. Ce SCOT est en cours de révision. Pour le clarifier, l'expliquer, pour en prévoir l'évolution, les élus de Marne et Gondoire donnent aux habitants du territoire un

3^{ème} rendez-vous public le vendredi 15 juin à 19h30 à Chanteloup

Après un spectacle déjanté et déambulatoire entre ville et champs (pour les plus de 10 ans), un moment d'échange convivial est prévu.

Réservation obligatoire à l'Office de Tourisme de Marne ☎ 01.64.02.15.15

✉ officedetourisme@marnetetgondoire.fr 🌐 www.marneetgondoire-tourisme.fr

Tout au long de ce processus, **l'information aux habitants est permanente**, avec :

- **Marne et Gondoire Hebdo**, lettre d'information à lire sur 🌐 www.marneetgondoire.fr, et à laquelle il est possible de s'abonner.
- **SCOT la lettre d'info n°1** mars 2018, accessible sur 🌐 www.marneetgondoire.fr rubrique environnement et disponible aussi en mairie. Le n°2 paraîtra en octobre.
- **Une exposition itinérante. Elle sera à Guermantes du 30 avril au 14 mai.**
- Une adresse mail ✉ urbanisme@marnetetgondoire.fr mise à la disposition de tous.

Toutes les infos sur 🌐 www.marneetgondoire.fr





Extra-ménagers



Déchets verts

La collecte des déchets verts est à nouveau effective à Guermantes chaque 3^{ème} jeudi des mois de mai à novembre.

Les dates pour 2018 :

- Jeudi 24 mai
- Jeudi 28 juin
- Jeudi 26 juillet
- Jeudi 23 août
- Jeudi 27 septembre
- Jeudi 25 octobre
- Jeudi 22 novembre

Une version rénovée du guide de présentation des déchets verts est disponible en mairie ou téléchargeable sur www.sietrem.fr

Encombrants



La collecte des encombrants s'effectue les 4^{ème} lundi de mars, juin, septembre et décembre. En 2018 :

- Lundi 25 juin
- Lundi 24 septembre
- Lundi 24 décembre

Une version rénovée du guide de présentation de vos encombrants est disponible en mairie ou téléchargeable sur www.sietrem.fr



Bruits de voisinage



Rappel des heures d'utilisation d'outils et de matériels bruyants (travaux, bricolage, jardinage, ...)

- Dimanche et jours fériés de 10h à 12h
- Jours ouvrés (du lundi au vendredi) de 7h à 20h
- Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30

En application de l'article L 2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire est l'autorité compétente pour prendre et faire respecter toutes les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique sur le territoire de la commune.

Stop aux incivilités de stationnement devant l'école du Val Guermantes

Une récente altercation, relative au stationnement aux abords de l'école du Val Guermantes, a eu lieu entre un habitant de l'avenue Marcel Proust et un parent d'élèves Guermantais.

Ce n'est malheureusement pas la première fois que nous devons rappeler qu'il **est strictement interdit de stationner son véhicule en dehors des zones de stationnement prévues**, même pour un bref instant pour y déposer ou reprendre vos enfants.

Nous vous demandons d'utiliser les parkings situés :

- devant le cimetière, **excepté la grille d'accès,**
- rue Charles Péguy, à proximité de la cantine,
- le long de l'avenue Marcel Proust en dehors des grilles installées dans le cadre de Vigipirate.

Nous comptons sur votre vigilance pour la tranquillité et la sécurité de tous, y compris de vos enfants.

Mme Annie Viard, Présidente du Sivom

Arnaques à la fausse qualité



Nous venons de recevoir cette alerte du syndicat d'alimentation en eau potable de la Région de Lagny-sur-Marne, le SMAEP que nous reproduisons intégralement :

«Certains individus mal intentionnés tentent hélas de tromper la confiance des habitants en se présentant comme agents du Service de l'Eau afin de s'introduire dans leur domicile au prétexte d'un relevé de compteur ou d'un contrôle de la qualité de l'eau. Que ce soit à l'improviste ou lors d'un rendez-vous fixé à l'avance, si un technicien de VALYO - Veolia Eau se présente à votre porte, n'hésitez pas à lui demander sa carte professionnelle. Il vous la présentera volontiers, vous pourrez ainsi vérifier son identité et son statut d'agent du Service de l'Eau. Si votre doute persiste, vous pouvez appeler le numéro de téléphone qui figure sur votre facture, un conseiller clientèle vous confirmera les informations. Enfin, si vous êtes victime d'une telle tromperie, nous vous invitons à contacter le commissariat ou la gendarmerie la plus proche et à prévenir votre mairie».

→ Ce genre de démarche est effectivement de plus en plus fréquente au domicile, ces personnes n'hésitant pas à se présenter sous l'uniforme d'agents techniques d'entreprises bien connues, de policiers, etc.

Par téléphone également, se faisant passer pour des personnes mandatées par l'Etat, le Département et beaucoup d'autres organismes ou institutions, prenant pour prétexte des mises aux normes, des changements de règlements, des relevés cartographiques ou autres à établir, les sollicitations sont nombreuses ...

→ Soyez extrêmement vigilants ! N'hésitez pas à appeler les numéros ci-dessous et à signaler en mairie des faits qui vous sembleraient suspects.

17	POLICE	Permanence d'accueil de la population : tous les mardis de 17h à 19h dans tous les commissariats de police de Seine et Marne
01.64.12.68.68	COMMISSARIAT DE LAGNY	
Pour déposer plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr		

Incivilités (bis) :



Des débris et même des dégradations ont déjà été constatés sur la plaine de jeux qui n'a pourtant qu'un an d'existence. **Merci d'utiliser les poubelles** mises à votre disposition et **de respecter l'âge d'utilisation des différents jeux et équipements sportifs.**



N'oublions pas que c'est l'argent public (c'est à dire le nôtre) qui a permis cet aménagement.



EN MAI FAISONS CE QU'IL NOUS PLAÎT MAIS ...

... N'OUBLIONS PAS NOS VOISINS

Même si nous avons la chance de faire ce qu'il nous plaît en mai, juin, juillet, et tout au long de l'année, quelques règles sont à respecter dans notre petit village ... et partout ailleurs. Elles font l'objet d'articles dans les différents CODES (civil, pénal, santé publique, de la route, ...) ou REGLEMENTS (sanitaire, PLU, ...) et sont rappelées dans les arrêtés cités ci-dessous (liste non exhaustive) et dans les dépliants d'informations joints à ce bulletin.

- BRUITS DE VOISINAGE : arrêté permanent n°07-2017 (et «à découper» ci-contre)
- FEUX : les brûlages de déchets sont interdits toute l'année (règlement sanitaire départemental)
- TAILLE DES HAIES : arrêté n°02-2009

... RESPECTONS L'ENVIRONNEMENT

- PROPRETE ET SALUBRITE DES VOIES ET ESPACES PUBLICS : arrêté n°14-2018
- ENTRETIEN DES TROTTOIRS : arrêté n°28-2016
- INTERDICTION DE CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE : arrêté n°13-2018

... PENSONS A CONSULTER LE PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Une demande de travaux est obligatoire pour toute modification envisagée de l'aspect extérieur de nos maisons qu'il s'agisse de changer une clôture, des volets, la couleur des murs ou de faire une extension. Renseignez-vous sur le site internet www.guermantes.fr ou en mairie.



Plan de Prévention du Bruit

Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement a été approuvé le 27 novembre 2017 par les élus de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

Le n° 3 d'«ECHO'LOGIQUE» met en avant :

- l'ensemble de l'analyse acoustique effectuée sur le territoire
- les actions déjà réalisées
- un plan d'actions pour les 5 prochaines années

Ce plan est téléchargeable sur www.marneetgondoire.fr (rubrique cadre de vie)

Evénements



Tous En Scène
Tant de choses à vous dire...
Spectacle de Xavier Le Sidaner
Sur des textes d'Anne Sylvestre

**SAMEDI 5 MAI 2018
A 20H30**

**ESPACE MARCEL PROUST
A GUERMANTES**

Avec :
Gwenaëlle Lavaux
Catherine Chevriault
Valérie Guillot
Véronique Plaut

8 € pour les adultes
5 € pour les - de 18 ans
Pré-réervations sur
www.guermantes.fr ou
au 01.60.07.59.12

Guermantes

Spectacle musical pour tout public

5
MAI

Le répertoire d'Anne Sylvestre revisité par la Compagnie «Tous En Scène».

«Tant de choses à vous dire» est un spectacle drôle et émouvant interprété par quatre comédiennes chanteuses pleines de dynamisme. Elles nous raconteront la vie, l'amour, le temps qui passe avec les mots d'Anne Sylvestre.

L'association « Tous en Scène » a été fondée en juillet 1994 dans le but de créer et organiser des activités artistiques. Dirigée depuis sa création par Xavier Le Sidaner (membre créateur avec Gwenaëlle Lavaux et Valentine Certaux), elle est spécialisée dans la comédie musicale, le théâtre et l'événementiel.

Tarifs : 8 € pour les adultes et 5 € pour les - de 18 ans
Pré-réervations : www.guermantes.fr ☎ 01.60.07.59.12
Billets en vente le soir même, selon places disponibles.

Agenda

- 5 MAI Spectacle musical
- 6 MAI Troc et puces
- 8 MAI Commémorations du 8 mai
- 22-27 MAI PrinTemps de Paroles
- 24 MAI Ramassage des déchets verts
- 2-3 JUI Portes ouvertes de la Tête et les Mains
- 10 JUI Marathon de Marne et Gondoire
- 15 JUI Réunion publique sur le SCOT
- 16 JUI Chorale Canthorège
- 23 JUI Fête du tennis
- 25 JUI Ramassage des encombrants
- 28 JUI Ramassage des déchets verts

8 MAI Commémorations du 8 mai

8
MAI

En ce mardi 8 mai 2018, les cérémonies commémoratives de la reddition du 3^{ème}



Reich, mettant un terme à la seconde guerre mondiale, débiteront à 10h30 au cimetière de Guermantes. Elles se poursuivront à 11h00 au cimetière de Gouvernes et se termineront au cimetière de Conches à 11h30.

Le pot de l'amitié aura lieu vers 12h à la mairie de Conches.



Festival «PrinTemps de paroles»

22-27
MAI

En 2018, le mois de mai sera synonyme de soleil et de fête avec le grand retour du festival PrinTemps de paroles. Pour sa 15^{ème} édition, **ce rendez-vous désormais incontournable attend petits et grands du 22 au 27 mai 2018.**

Des communes de Marne et Gondoire aux pelouses du Parc culturel de Rentilly – Michel Chartier, les artistes, comédiens, musiciens, danseurs, acrobates ou circassiens attendent le public avec joie, bonne humeur, émotions, grands frissons, rires et autres bonnes surprises !

Les informations pratiques sont disponibles en mairie et sur
www.parcculturelrentilly.fr



JOURNÉE PORTES OUVERTES LA TÊTE ET LES MAINS

présente les travaux de ses adhérents les

SAMEDI 2 juin (14h à 18h)
DIMANCHE 3 juin (10h à 17h)



Guernantes
Espace Marcel Proust 42
avenue des 2 châteaux
(Parking de la Mairie)



2-3
JUI

Massage sur chaise
amma-assis
avec **Alain**

Démonstration de Tai-
Chi **Dimanche à 14h**
avec **Alain**

Atelier de
peinture sur
porcelaine avec
Pascale

Atelier
cartonnage
avec **Sylvette**

Atelier peinture
avec **Caroline**

MARATHON & MARNE GONDOIRE

14^{ème} ÉDITION

10
JUI

DIMANCHE 10 JUN 2018

Avec le soutien de Marne et Gondoire
www.marathonmarneetgondoire.com

La Chorale Canthorège de Thorigny-sur-Marne

présente

sous la direction de Chantal HASQUENOFF
avec Mickaël Cohen au piano

16
JUI

Concert de Printemps



Samedi 16 juin 2018

20 h 30

Église Saint-Christophe - Saint-Jacques
Guernantes

Entrée libre

Le thème de ce 14^{ème} marathon sera celui des îles Caraïbes. Cette année, nouveau changement de passage sur notre commune : **le ravitaillement se trouvera au niveau du chemin du Bouleau Carreau** (dernier rond-point à la sortie de notre village en direction de Chanteloup). N'hésitez pas à venir encourager les coureurs !
Programme sur www.marathonmarneetgondoire.fr

Cette année encore, nous aurons le plaisir d'accueillir la chorale **CANTHOREGE** de Thorigny dans laquelle plusieurs Guernantais chantent. Ne manquez pas de venir écouter son répertoire mêlant chants classiques et chansons populaires (affiche ci-contre).

Et aussi ...

Marvellous Island, festival de musique électronique. Il aura lieu cette année les 19 et 20 mai sur la base de loisirs de Torcy. Infos au ☎ 01.53.85.53.85
www.iledefrance.fr



Notre village sera traversé le dimanche 27 mai par les voitures, motos et autres engins mécaniques de la manifestation **Torcy on the Road**. C'est une «promenade bucolique à allure modérée».

10
MAR

Un public conquis dès les premières notes



L'ensemble Sonat, pour sa première prestation dans l'église de Guermantès le 10 mars dernier, a rassemblé plus de 80 personnes pour un très beau répertoire. Après la «sonate d'église n°13» de Corelli vint une «Suite de danses allemandes» de Haydn. Ensuite, ponctuées de commentaires explicatifs, les oeuvres classiques - telles que la Sérénade n°1 Opus 8 de Beethoven - ou plus modernes - telles qu'une danse slave de Dvorak - se sont enchaînées. Après de chaleureux applaudissements et un dernier morceau (un tango de Carlos Gardel) les auditeurs ont pu échanger leurs impressions avec les 4 interprètes autour d'un pot amical. Expérience à renouveler !

Guermantès est toute propre !

31
MAR



Voici l'équipe des nettoyeurs de Guermantès presque au complet. De 7 mois à 77 ans, ils ont posé pour la photo officielle sur le parking de la mairie en attendant d'être rejoints par leurs amis Gouverniauds et de partager avec eux un buffet printanier bien mérité. La collecte s'est avérée moins fructueuse que l'année dernière, ce qui tend à prouver que la propreté gagne du terrain et que les réflexes de sauvegarde de l'environnement sont de plus en plus assimilés. Merci à tous les participants pour ce geste écologique.

1^{er}
AVR

Les oeufs ont remplacé les poissons en ce 1^{er} avril



130 enfants de Guermantès et de Conches sont partis avec enthousiasme à la recherche des 1 000 oeufs cachés. Marcel et Virgile pour les 1-4 ans, Greta et Mathis pour les 5-8 ans, Chloé et Alan pour les 9-11 ans ont découvert l'oeuf factice et gagné une belle surprise chocolatée. Toujours fidèles, les «Anciens Combattants» ont offert par tirage au sort à 2 enfants de chaque commune des petites plantations et un hôtel à insectes ; belle initiative pour favoriser l'éveil écologique de nos petits. Leur lancer à la volée d'une profusion de petits oeufs a ensuite déclenché une ultime ruée. Comme tous les ans, cette joyeuse matinée s'est terminée autour d'un sympathique apéritif pour petits et grands. Nous remercions tous les élus et les Anciens Combattants pour leur participation.

Associations



Le «Tennis Club de Guermantes» informe les guermantaises et guermantais que les inscriptions pour la saison 2018/2019 auront lieu le **samedi 16 juin de 10h à 18h** au club house situé derrière la mairie.

Le marathon Bridge de Guermantes est devenu incontournable



Le 5^{ème} marathon de bridge de Guermantes a réuni le 22 mars dernier 76 participants accueillis chaleureusement dès 9h avec café et viennoiseries. Au programme : un tournoi le matin (18 tables), une paëlla géante, un tournoi l'après-midi (19 tables) et un apéritif vers 18h pour la remise des prix dans une ambiance particulièrement sympathique. Tous les participants ont été récompensés en particulier les premiers classés de chaque série.

Dominique Candes



Record battu pour la «Boule Guermantaise»



Les résultats :

1^{er} :
Fredéric KOZA
et Matthieu BOURGOIN
 Meilleur total
de points

2^{ème} :
François et Polak

3^{ème} :
Patrick et Sophie BARANSKI
 Meilleure équipe de
Guermantes

4^{ème} :
Catherine DUBENT
et Corinne MARCHAND
 Meilleure équipe
féminine



Pour ce 38^{ème} tournoi de pétanque de Guermantes, organisé pour la 3^{ème} année consécutive par «La Boule Guermantaise» au boulodrome municipal du village le samedi 7 avril, le record de participation a été battu. Le temps était de la partie, tout comme les 80 participants venus à ce rendez-vous devenu incontournable pour la plupart des boulistes des communes voisines et pour quelques habitants de notre commune. Le tournoi s'est déroulé dans la bonne humeur, en doublettes formées, en quatre parties, et très vite les meilleurs se sont imposés. Vers 18h, tous les participants se sont retrouvés dans le hall de l'EMP, pour le pot de l'amitié, et pour la remise des trophées en présence du Maire, de nombreux élus et de M. Didier Guiborat, représentant les



sponsors de cette manifestation que nous remercions très sincèrement. Le bureau de «La Boule Guermantaise» remercie tous les participants, la mairie et les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette journée associative et leur donne rendez-vous le 6 octobre à la Grange de Conches pour le tournoi intercommunal de rentrée.

Jean Luttenauer

Associations

11^{ème} bourse miniatures de printemps



18
MAR

Nous avons l'habitude, maintenant, de composer avec les événements ou les conditions climatiques en novembre, mais pour mars ce fut une première. Tout d'abord quelques jours avant notre bourse nous avons appris que l'un de nos exposants, Christian Richet, présent depuis plus de 15 ans, et le plus éloigné car venant de Saint Quentin, nous avait quitté. Ensuite le temps s'y est mis avec quelques centimètres de neige au lever du jour et un froid tenace en ce 18 mars. Journée chamboulée ! Si, à 7h, nombreux étaient les exposants déjà arrivés pour mettre en place leurs trésors (27 exposants dont 5 nouveaux cette année), ni les collectionneurs pourtant pressés habituellement de trouver la perle rare, ni les voitures anciennes n'ont pris d'assaut les lieux. Vers 11h la salle s'est quand même animée mais le parking, lui, est resté presque vide avec quelques courageux venus glisser jusqu'à nous.



A 15h tout le monde était pressé de passer à autre chose ; stands vidés en un éclair et noria des volontaires en action pour ranger tables, modules de scènes et faire le ménage. Chacun est vite rentré chez soi pour se mettre au chaud et effacer cette journée.

Rendez-vous le 18 novembre pour la prochaine édition, où nous prévoyons plus de 35 exposants pour un potentiel de 30 dans la salle. Pour plus d'infos et de photos vous pouvez vous rendre sur www.alarecherchedesautosperdus.fr (le site de l'association) ou sur www.facebook.com/alarecherchedesautosperdus.

Jean-Paul Vignaud

Ludothèque de Lagny



Permanences :

- spécial 0-3 ans : tous les lundis et vendredis matin de 9h30 à 11h30
- matinées-jeux tous âges : tous les mercredis matin de 9h30 à 11h30 à l'espace Fort du Bois

5, avenue du Stade à Lagny

- pour tous : mercredis de 16h à 19h, vendredis de 17h à 19h et samedis de 17h à 19h

Pour plus d'info ☎ 06.22.16.43.58 🌐 www.lagny-sur-marne.fr → association → ludotheque-de-lagny

Notre Guermantaise ne perd pas le rythme

Au championnat de France Masters en salle qui s'est déroulé le 9 février à Nantes, Mme Dominique Lemonnier a remporté la médaille d'argent sur un 3000m en salle en 18' 22". Toutes nos félicitations !



Le Frelon asiatique en Seine et Marne



Le frelon asiatique est un prédateur redoutable pour les colonies d'abeilles domestiques, productrices de miel et autres produits de la ruche. C'est pourquoi la lutte contre le frelon asiatique représente un enjeu d'importance pour les apiculteurs qui se sont organisés pour tenter de freiner son expansion. Plus d'infos sur www.fredonidf.com



Simulateur de droits sociaux

Il est mis en place par le gouvernement pour évaluer en quelques clics vos droits aux aides sociales. Un questionnaire simple vous indiquera un montant mensuel pour chaque prestation et vous donnera accès aux démarches à effectuer.

Toutes les infos sur www.mes-aides.gouv.fr

Forfaits Améthyste et Mobilis : augmentation des délais d'obtention



Ces forfaits sont réservés aux personnes âgées de plus de 65 ans/adultes handicapés/anciens combattants/veuves de guerre sous condition de ressources.

Suite à un processus de modernisation, de semi-dématérialisation du bureau Améthyste mené par le Département, les délais de traitement des dossiers vont augmenter.

- Conséquences ? Pour les détenteurs de cartes, n'attendez pas la fin de validité de votre carte pour la prolonger
- Quand anticiper ? un mois et demi avant, refaites votre demande
- Où ? Formulaire de première demande ou de renouvellement disponible sur le site du département

Le dossier complété est à déposer en mairie. Il sera ensuite transmis par le CCAS au Département. www.seine-et-marne.fr (rubrique transports → cadre de vie) ou en mairie.



Association UNA'DOM



UNA'DOM est une association de proximité (Lagny sur Marne) d'aides et de soins infirmiers à domicile, concourant au maintien à domicile des personnes les plus dépendantes (âgées, malades ou handicapées), 7j/7.

Un panel de services s'offre à vous : service de soins, aide au lever et coucher, veille à la prise de médicament, aide aux déplacements, entretien du logement, garde de jour ou de nuit ...

Pour tout renseignement, adressez-vous :

- au CCAS de la mairie
- sur le site www.unadom.fr
- par téléphone 01.60.07.73.91

Des brochures sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.



Portage de repas



Envie ou besoin de vous faire livrer un repas de qualité, prêt à consommer, de façon régulière ou ponctuelle ?

Les «Menus Services», entreprise de proximité (Bussy Saint Martin) vous proposent leurs menus : standard, diabétique, sans sel, mixé, gourmand ...), sans engagement de durée. Cette société a un agrément de service à la personne (déduction d'impôts). Des flyers sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.

www.lesmenus-services.com 01.75.73.42.38

www.guermantes.fr (rubrique famille → action sociale → les aides)

La commission santé de Marne et Gondoire nous informe :



infos diverses

MARNE et GONDOIRE vous informe

communauté d'agglomération

La collection complète est en permanence à disposition du public à l'accueil de la mairie ou téléchargeable sur www.guermantes.fr (rubrique notre territoire → l'intercommunalité → la communauté d'agglomération).



Horaires des bus de la ligne 26 pour le brevet des collèges

A ce jour nous ne connaissons pas encore les horaires spécifiques de bus pour le passage du brevet au collège Léonard de Vinci, mais l'information sera mise sur www.guermantes.fr dès leur parution. Nous vous invitons donc à le consulter régulièrement.

Le bar-restaurant au golf de Bussy/Guermantes renaît ...



 ... dans une toute nouvelle atmosphère chaleureuse et raffinée. Ouvert à tous, tous les jours pour le déjeuner et le samedi soir, «La Terrasse» est un lieu idéal pour déjeuner en famille ou entre amis ou également pour un déjeuner d'affaires dans un cadre exceptionnel. ☎ 01.64.66.00.00

Accès à l'île de loisirs de Jablines-Annet



Pour bénéficier des conditions privilégiées réservées aux Guermantais, rendez vous en mairie où une carte nominative sera délivrée pour chaque personne du foyer

âgée de plus de 3 ans. Il faut quand même présenter un justificatif de domicile et se munir d'une photo d'identité. Après un **unique paiement de 5 €** par personne lors de la première visite à la base de loisirs et sur présentation de la carte nominative, l'accès est gratuit pour toute la saison.

NB : L'accès à l'île de Loisirs de Jablines-Annet est payant de fin mai à début septembre et lors de journées «exceptionnelles» sauf pour tous les habitants de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

Plus d'infos sur www.jablines-annet.iledeloisirs.fr

A vos appareils photos !

Le service communication propose aux Guermantais de participer à un «concours photos du village».

Tous les 2 mois, une photo sera choisie par le comité de rédaction pour illustrer la couverture du bulletin municipal. Merci de transmettre vos clichés à :

communication.guermantes@gmail.com



Newsletter

Pour être informés en temps réel d'événements d'actualité concernant Guermantes, n'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter sur www.guermantes.fr.

Le village de Guermantes est aussi présent sur les réseaux sociaux (voir ci-dessous).



Balad'Pass77

Pour demander votre carte :

☎ 01.60.39.60.39

www.seine-et-marne-attractivite.fr

La carte est :

- gratuite et réservée aux Seine-et-Marnais
- nominative et délivrée en un seul exemplaire et limitée à une par foyer
- valable à vie (mais vous pouvez la redemander si vous l'avez perdue ou si vous avez déménagé sur le territoire)
- utilisable dans les conditions normales de visites des sites et activités concernées



Journal municipal réalisé en mairie et imprimé en 500 exemplaires

Directeur de la Publication : Denis MARCHAND

Comité de rédaction :

Michèle GASTAUD - Jacques COURPOTIN - Arame KONATÉ - Patricia ROMAN

La rédaction se réserve le droit de modifier les textes reçus, et décline toute responsabilité en cas d'événements annulés ou déplacés.

Maquette : Pierre TORDEUX

Contact mairie : ☎ 01.60.07.59.12 communication.guermantes@gmail.com



[mairiedeguermantes](https://www.facebook.com/mairiedeguermantes)



[@Guermantes77600](https://twitter.com/Guermantes77600)



[mairiedeguermantes](https://www.instagram.com/mairiedeguermantes)